

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez compléter la fiche de préinscription – Séjours de vacances été 2018 (disponible sur notre site internet cde17.fr ou à l'accueil de la caisse des écoles du 17^{ème}) et nous la retourner **du 26 au 30 mars 2018 inclus**, accompagnée des documents demandés, par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) ou la déposer dans la boîte aux lettres de nos bureaux (**tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas accepté**).

L'attribution des places sera effectuée par un tirage au sort (seront inscrites prioritairement les familles domiciliées dans le 17^{ème}).

Seules les familles retenues seront contactées par téléphone pour l'inscription définitive (confirmation de rendez-vous par courrier).

Les inscriptions définitives débuteront à partir du 10 Avril 2018 sur rendez-vous UNIQUEMENT.

Présentez-vous impérativement au jour et à l'heure indiquée, avec les justificatifs demandés + paiement intégral par **chèque uniquement**.

Les familles n'ayant pas obtenu de rendez-vous seront enregistrées sur une liste d'attente (l'information sera envoyée par courrier).

Pièces obligatoires à fournir le jour de l'inscription en complément des documents préalablement remis lors de la pré-inscription

- Livret de famille
- Photocopie de l'attestation de la sécurité sociale où figure l'enfant, la CMU ou de l'Aide Médicale d'Etat (valide)
- Bons d'aide aux vacances 2018 de la Caisse d'Allocations Familiales (le numéro d'allocataire est à fournir impérativement lors de l'inscription)
- Pour les séjours en Angleterre :
 - Carte d'identité ou passeport en cours de validité + visa si besoin + autorisation de sortie du territoire + copie de la carte d'identité du signataire
 - Carte Européenne d'Assurance Maladie

Règlement des séjours de vacances

Consultable sur notre site internet CDE17.fr ou remis lors de l'inscription définitive.

En cas d'annulation avant le départ, **le montant total versé sera retenu par la Caisse des Ecoles**.

En cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures, une franchise de 80 euros restera acquise, si le montant du séjour est inférieur à 80 euros, il restera acquis en totalité.

Les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation sont à la charge des familles.

En cas de séjour incomplet ou de renvoi du Centre de Vacances, il ne sera effectué aucun remboursement.

Pas d'inscription possible pour un enfant domicilié hors Paris.

Pour tout renseignement complémentaire, les familles sont priées de s'adresser à l'accueil de la Caisse des Ecoles du 17^{ème} Arrondissement.

GRILLE TARIFAIRE VACANCES ARC-EN CIEL

Tarif	Quotient Familial	Prix journalier	Formanoir 12 j	Cap Ocean Caterham 14 j
Tarif 1	Inférieur ou égal à 234 €	2,12 €	25.44	29.68
Tarif 2	Inférieur ou égal à 384 €	5,40 €	64.80	75.60
Tarif 3	Inférieur ou égal à 548 €	10,81 €	129.72	151.34
Tarif 4	Inférieur ou égal à 959 €	14,42 €	173.14	201.88
Tarif 5	Inférieur ou égal à 1370 €	18,93 €	227.16	265.02
Tarif 6	Inférieur ou égal à 1900 €	24,75 €	297.00	346.50
Tarif 7	Inférieur ou égal à 2500 €	34,92 €	419.04	488.88
Tarif 8	Inférieur ou égal à 3333 €	48,12 €	577.44	673.68
Tarif 9	Inférieur ou égal à 5000 €	52,93 €	635.16	741.02
Tarif 10	Supérieur à 5001 €	57,74 €	692.88	808.36